REFERENCE N° UF: 1008 INDICATIONS CAE		DESIGNATION DES TRAVAUX ZAC LES BELLES VUES- ENQUETE PARCELLAIRE N°2					Commune : ARPAJON Situation au : 28/11/2018			
		Lieu-dit	Référence Cadastrale	Nature	Surface m ²	Origine de propriété	Etat Civil	Date et Lieu de Naissance	Numéro Cadastral	Surface m ²
Les Gouelles	AB 22	Т	900 m²	Acte de vente du 28/12/1977 publié au 3ème bureau du service de la publicité foncière de Corbeil Essonnes le 25/01/1978 volume 930 n°3 Adoption du régime de la	Monsieur HERVE Fernand Epouse de M. DANNE Paulette 34 avenue du Général de Gaulle 91290 ARPAJON Madame DANNE Paulette Aimée	Né le 26/12/1932 à MALGUENAC (56) Née le 23/09/1939	AB 22	900 m²	AB 22	0 m²
				communauté universelle défini par l'article 1526 du code civil suivant acte reçu par Me DUCLOS le 15/03/2006	Epouse de M. HERVE Fernand 34 avenue du Général de Gaulle 91290 ARPAJON	à NOZAY (91)				
Les Grouaisons Nord Ouest	AB 238	T		au 3ème bureau du service de la publicité foncière de Corbeil Essonnes le 25/01/1978 volume 930 n°3 Adoption du régime de la communauté universelle défini par l'article 1526 du code civil suivant acte reçu par Me DUCLOS le 15/03/2006			AB 238	1165 m ²	AB 238	0 m²
Les Grouaisons Nord Ouest	AB 246	Т	636 m²	Acte de notoriété acquisitive du 28/09/2006 publié au 3ème bureau du service de la publicité foncière de Corbeil Essonnes le 15/11/2006 volume 2006P n°3333 Adoption du régime de la communauté universelle défini par l'article 1526 du code civil suivant acte reçu par Me DUCLOS le 15/03/2006			AB 246	636 m²	AB 246	0 m²
Les Gouelles	AB 45	Ť	153 m ²	Acte de vente du 05/05/1976 publié au 3ème bureau du service de la publicité foncière de Corbeil Essonnes le 05/07/1976 volume 710 n°15 Adoption du régime de la communauté universelle défini par l'article 1526 du code civil selon acte reçu par Me DUCLOS le 15/03/2006			AB 45	153 m²	AB 45	0 m ²
Les Belles Vues	AB 472	T	3592 m²				AB 472	3592 m²	AB 472	0 m²